

Fiche à destination de l'équipe pédagogique

Le programme **Moby** est un programme d'accompagnement à l'écomobilité scolaire, labellisé par le ministère de la Transition écologique dans le cadre des Certificats d'Economies d'Energie. Il est porté par **Eco CO2**, une éco-entreprise innovante, du secteur de l'économie sociale et solidaire, qui conçoit et met en œuvre des actions destinées à accélérer la transition écologique par l'évolution des comportements.

Ce programme a pour but d'**encourager le recours aux modes de transports alternatifs** à la voiture individuelle pour l'ensemble des déplacements scolaires (dont les trajets domicile-établissement).

Il s'adresse aux écoles élémentaires, aux collèges et aux lycées.

Déroulement du programme :

Le programme se déroule sur deux ans.

Il vise à :

- **accompagner la mise en place d'un PDES** (Plan de Déplacements Etablissement Scolaire) spécifique à l'établissement avec l'ensemble des parties prenantes du territoire (collectivités, équipe pédagogique, personnel, parents d'élèves, élèves etc.).
- **sensibiliser les élèves des établissements accompagnés** à la nécessité de se déplacer en limitant les émissions de gaz à effet de serre.

Un chargé de mission mandaté par Eco CO2 anime la concertation et **accompagne la collectivité et l'établissement** tout au long du projet. Il est notamment en charge de l'organisation des événements, des réunions, de la réalisation du diagnostic, et du suivi des indicateurs. Il conseille et appuie le comité Moby dans la démarche jusqu'à la mise en place des actions d'écomobilité. Des fiches Outils et fiches Actions l'accompagnent également à chaque étape du programme.

LANCEMENT	DIAGNOSTIC	PLAN D'ACTION
<p>Organisation de réunions et d'un évènement de lancement.</p> <p>Création du comité Moby (parents, enseignants, personnel scolaire, collectivités, élèves etc.).</p>	<p>Réalisation d'une enquête sur les déplacements de l'établissement (questionnaires et enquêtes de terrain).</p>	<p>Sélection et mise en place d'actions, par le comité Moby, adaptées à l'établissement (carapatte, challenge vélo, modification des stationnements, signalétique...).</p>
SENSIBILISATION	SUIVI D'INDICATEURS	BILAN
<p>2 ateliers par classe en élémentaire et plusieurs événements au collège et au lycée durant le programme.</p> <p>Un animateur spécialisé, avec des outils pédagogiques et ludiques.</p>	<p>Mesure de l'impact du PDES par l'analyse d'indicateurs quantitatifs (émissions de CO₂, polluants) et qualitatifs (comportement des enfants, perception du bruit).</p>	<p>Réalisation d'un bilan en fin de programme avec les résultats obtenus, les actions à poursuivre, et la pérennisation de l'écomobilité scolaire.</p>

Pourquoi déployer Moby dans votre établissement ?

- **Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et de particules fines (NOx)** dans l'environnement de l'établissement.
- **Sécuriser** les abords de l'établissement et les trajets.
- Inciter les élèves à faire une **activité physique**, bénéfique pour leur **santé** et leur **concentration** en classe.
- Favoriser **l'apprentissage** et **l'autonomie** des élèves.
- Rendre **l'espace public plus agréable** et **améliorer la qualité de vie** d'un quartier (moins de trafic, de pollution, de nuisances sonores...).

Les engagements pour l'équipe pédagogique :

- **En élémentaire, libérer un créneau par an de 1h30 à 2h** par classe pour l'animation des ateliers de sensibilisation.
- **En collège et lycée, impliquer** les élèves pour **qu'ils s'inscrivent aux activités** qui durent de **30 minutes à 2h** et **s'organiser** pour qu'ils puissent y **participer**.
- **Faciliter le diagnostic mobilité** réalisé par le chargé de mission et la **transmission des communications** dans la classe.

Pour aller plus loin :

- Participer au comité Moby (ou s'y faire représenter par au moins un membre de l'équipe), pour suivre et orienter les actions menées.
- Participer, avec votre établissement, à l'événement de lancement, et aux événements choisis dans l'élaboration du plan d'action.

Le chargé de mission est dédié à votre établissement, et vous accompagne pour concrétiser et rendre durable cette démarche collective d'écomobilité scolaire.

Tous les supports sont préparés par l'animateur du programme et **aucune préparation de la part de l'enseignant** n'est demandée, seul un temps d'échange en amont avec l'animateur est nécessaire pour adapter les axes pédagogiques des interventions selon le programme de la classe.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.moby-ecomobilite.fr